



DERNIER RAPPEL : vous devez être à jour de votre cotisation 2009-2010 pour pouvoir recevoir notre Info mensuelle. Nous comptons sur votre fidélité et vous remercions par avance.

Transfert du siège social de BVVB

décidé en Conseil d'Administration le 21 septembre 2009 et ratifié lors de notre Assemblée Générale du 8 octobre dernier, nous vous informons de la nouvelle adresse de notre siège social : **12 Chemin des Moutons**, 91620 LA VILLE DU BOIS. Le téléphone reste inchangé : 01.69.63.99.43.

Point sur l'Assemblée Générale du 8 octobre dernier

28 adhérents étaient présents ou représentés. Nous vous informons d'ors et déjà de deux nouvelles décisions : la validation de l'Assemblée pour **l'adhésion de BVVB à l'Association A10 Gratuite** et pour **l'envoi par Internet des documents** relatifs aux **Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaires** dans la mesure du possible. Le compte-rendu vous sera adressé très prochainement.

Synthèse (2eme partie) des sujets abordés avec M. le Maire lors des 9 juillet et 10 septembre derniers.

Stationnement Grande Rue et Place Beaulieu

afin de préserver **l'activité économique du centre ville**, nous avons demandé un **contrôle plus régulier de la police municipale** pour les **stationnements de courte durée**. Notre proposition de bornes compteurs n'a pas été retenue pour cause de budget. Quant à l'acquisition par la Mairie du **10 rue du Grand Noyer** pour la **création d'un parking** d'une dizaine de places en zone bleue, nous pensons que **cet investissement améliorera sensiblement l'accès de la**



clientèle. Par contre, pour information l'ancienne cantine ne sera pas transformée en parking mais servira à la future extension de la mairie. Quant au problème du **long stationnement des camionnettes** Place Beaulieu, il nous a été démontré que la **procédure** était **longue** (3 semaines par rapport aux délais légaux : identification, constat, communication puis sanction, le tout prenant en compte les jours fériés). Malgré tout, notre **proposition** d'un **nouvel arrêté** a été **refusée**. Enfin, notre **proposition** de **cartes de résidents payantes pour le stationnement**

La suite au verso...





ment de nuit n'a pas été retenue pour deux raisons : cette solution implique un parking spécifique et du personnel pour sa gestion. Sachez qu'un projet de parking avait été étudié par le passé sous la Place Beaulieu mais sa rentabilité aurait nécessité un prix de location trop important pour les Urbisylvains. Aussi, nous avons noté

l'engagement de la Municipalité à faire respecter le plan d'accès d'urgence lors des prochaines brocantes. Enfin dans un souci de sécurité, notre demande de plots sur le trottoir Avenue de Beaulieu (côté mare) a semble-t-il été retenue.

Essonne Verte

notre demande d'un plan des bois à distribuer aux bénévoles pour mieux répertorier les carcasses de voitures et les gros déchets a été notée ainsi qu'une amélioration du nettoyage des sites qui restent souillés même après enlèvement de ces gros déchets.



Chemin des Fosses Rondes

nous avons à nouveau insisté auprès de M. le Maire pour qu'un nettoyage régulier de la grille du haut puisse se faire et qu'une solution aux problèmes des coulées de boue du chemin de terre puisse être apportée (nous avons soumis l'idée de rondins de bois pour en faire un chemin en escaliers).

Divers

une amélioration de la signalétique de l'Escale a été demandée. Le principe d'acquisition de 3 défibrillateurs sur la Commune (Mairie, Escale, Gymnase) a été adopté. Une formation à l'utilisation de ces appareils sera faite aux personnels concernés. Enfin, pour le relais téléphonique près des écoles, des mesures de champs ont été faites avec des résultats très en-dessous des tolérances européennes d'après Monsieur le Maire.



Illustration



Illustration